

EDITO

Pierre Baillet,
Secrétaire permanent de l'AIMF

La mise en synergie de la ville, de son patrimoine et de sa culture nous conduit incontestablement à l'universel. D'abord parce que la ville est l'institution territoriale la plus ancienne, la plus rayonnante, la plus structurante. Tout comme la culture, elle est au confluent des connaissances et des croyances. Avec son université, elle porte témoignage de savoirs, de raisonnements, d'expérimentations. Les villes, surtout celles qui sont en lien avec leur culture et leur patrimoine, constituent les plus beaux exemples du vivre ensemble. D'ailleurs, le dynamisme d'une ville s'évalue aussi à travers sa capacité à intégrer de nouveaux espaces d'expression : un musée dans une ancienne piscine, des studios de danse dans une usine, une salle de spectacle dans un gymnase. Ici, le patrimoine et la culture sont en dialogue constant avec la société civile. Ce dialogue, l'accumulation de savoirs souvent millénaires, constituent en soi une belle école de tolérance qui est un des moteurs les plus puissants au service de la paix et du développement durable local. Ainsi, forte de son patrimoine, avec sa culture, la ville grandit au sein d'un comportement humain, en relation avec la nature et le monde environnant.



Le projet qu'entend conduire le réseau des maires francophones, avec Nouakchott, Praia, Bamako, Grand Bassam, les associations nationales de villes, les instituts de formation de six pays, est l'expression de ce dialogue, moderne et créatif. Il le sera d'autant plus que la culture, cet outil de médiation, sera au cœur de la politique de ville. C'est elle qui permettra au maire de s'affirmer comme le leader de son territoire, ce nécessaire tiers neutre tourné vers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'avenir. Un projet apaisant, équilibrant, face au tout technologique.

La ville de demain sera culturelle ou elle ne sera pas ! Le défi est d'importance. Le projet politique devra traduire la complexité historique, géographique, territoriale, économique, urbanistique, esthétique et culturelle. Pour préparer le maire à cet exercice, l'AIMF devra conduire celui-ci à mettre en regard des compétences et des visions multiples : celles des décideurs publics, celles des experts, celles des habitants. Pour compléter cette démarche, le maire devra offrir des espaces qui favoriseront le lien, afin de répondre à cette exigence et ce plaisir qu'être citoyen, c'est aussi être citoyen d'une ville vivante, désirable, par la place qu'elle accorde à l'art, à l'expression culturelle, au patrimoine.

Je suis sincèrement très fier de porter **avec nos amis du Mali, de Mauritanie, du Cap Vert, du Bénin, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la France**, ce programme moderne, innovant et créatif. Il est bien l'expression de l'image que l'AIMF veut donner du réseau de villes francophones qu'elle anime.

LA VIE DU PROJET

Coordination

Une équipe de coordination du projet a été mise en place depuis le mois de mars 2010 à travers le recrutement d'un chef de projet auprès de l'AIMF, Mme Arianna Ardesi, et d'un responsable pédagogique, Mme Bakonirina Rakotomamonjy.

CRATERRE, partenaire du projet et coordinateur du parcours pédagogique, a accepté d'accueillir dans ses locaux Mme Rakotomamonjy pour que le contact soit plus facile et le travail commun plus efficace.

Dans chaque Association nationale de collectivités, des personnes ressources ont également été identifiées et mises à disposition du projet. Elles faciliteront sa mise en œuvre dans chaque pays et elles assureront la communication et la diffusion des résultats acquis.

Les premiers Comités de pilotage du projet (CP et CP Pédagogique) se tiendront le 3 octobre à Bamako, en amont de l'atelier organisé pour les élus maliens.

Les documents préparatoires seront transférés à l'avance à l'ensemble des partenaires pour contributions et avis.

Activité 1. Approfondissement des connaissances : enquête

Les activités ont débuté par la réalisation d'une enquête dont l'objectif est de fournir une meilleure connaissance de l'offre de formation en matière de patrimoine culturel disponible dans les pays pilotes, et d'éclaircir les attentes des collectivités quant aux formations qui leur seront proposées dans le cadre du projet.

Pour mener à bien cette enquête des questionnaires ont été élaborés et cinq chargés d'étude ont été recrutés au sein des Associations nationales des collectivités pour une période de trois mois :

- M. Didier Houenoude au Bénin ;
- Mme Ivalena Rosario au Cap Vert ;
- Mme Mariam Guindo au Mali ;
- M. Yahia Ould Elhoussein en Mauritanie ;
- M. Assane Khalifa Babacar Mboup au Sénégal.

Cette phase de collecte d'informations est en cours de finalisation. Elle sera suivie par l'analyse des données et leur exploitation à travers une réflexion commune. Dans ce cadre, les résultats préliminaires de l'enquête seront discutés lors du Comité de pilotage qui se tiendra à Bamako en octobre 2010 et à distance avec les partenaires qui ne seront pas présents lors de ce Comité seront consultés par voie électronique. L'objectif est de publier l'étude à la fin de l'année 2010.

Activités 2. Conception et mise en œuvre de formations

Ateliers du Mali

La préparation des deux premiers ateliers, l'un à l'attention des élus et le deuxième à l'attention des secrétaires généraux maliens, est en cours.

Un comité pédagogique et un comité d'organisation au niveau national ont été créés à l'initiative des partenaires maliens (Université de Bamako, Ville de Bamako, Association des Municipalités du Mali et la Direction du patrimoine culturel).

La campagne médiatique nationale a également débuté : les annonces des cours ont été diffusées à travers les réseaux internet des partenaires, à travers la presse écrite, la radio et la télévision.

La sélection des communes bénéficiaires se fera avant la fin du mois de septembre.

L'atelier pour les élus se tiendra du 4 au 6 octobre à Bamako. Celui pour les techniciens prendra le relais du 6 au 10 octobre à Ségou. La matinée du 6 octobre a été conçue pour restituer les résultats

des travaux des élus sous la forme de recommandations, et ce en présence des techniciens : pour créer une dynamique au niveau national et assurer un suivi des retombés concrètes, il est prévu que les techniciens travaillent sur la base des consignes et des souhaits exprimés par leurs élus. Dans les premières réponses des élus aux questionnaires, nous avons pu identifier leurs attentes :

- une meilleure connaissance du patrimoine et de ces potentiels (enjeux sociaux, économiques etc.) ;
- une meilleure compréhension des rôles et responsabilités des acteurs (transfert de compétence, approche multi-acteurs, etc.) ;
- la nécessité d'être mieux outillés pour répondre aux demandes de développement ou pour prendre des initiatives dans le domaine du patrimoine.

L'approche pédagogique choisie est participative. Des études de cas viendront illustrer les propos des intervenants et permettront d'engager des discussions autour des thèmes dégagés.

Le programme prévisionnel est en cours de finalisation. Il a fait l'objet de consultations avec les partenaires universitaires et de formation, qui y ont contribué activement.

Ateliers en Mauritanie

Deux ateliers pour les élus et techniciens municipaux se tiendront en décembre 2010 en Mauritanie.

La date approximative de ces rencontres devrait se situer entre les 4 et le 10 décembre.

La première expérience du Mali sera mise à profit pour élaborer le programme de Nouakchott et affiner les contenus pédagogiques.

Activité 3. Communication

A partir des souhaits exprimés dans un questionnaire spécifique adressé aux Associations nationales des collectivités partenaires, un document « stratégie de communication du projet » a été élaboré et diffusé auprès de l'ensemble des partenaires.

Les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

- La communication du projet est conçue avant tout pour diffuser les informations sur le projet lui-même et ses activités ainsi que sur la thématique au cœur du projet : la prise en compte du patrimoine culturel dans les politiques de développement local.

- Les cibles sont en premier lieu les élus et les techniciens municipaux, ainsi que les autres partenaires institutionnels qui interviennent dans ce domaine (Ministères, bailleurs de fonds nationaux et internationaux). Le grand public est également ciblé lors de l'organisation des événements dans les pays.

- Un logo et une charte graphique ont été élaborés pour rendre homogènes les documents produits lors du projet et leur donner une identité visuelle.

- Une page dédiée au projet a été ouverte sur le site Internet de l'AIMF, à l'adresse <http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=13&theme=3&programme=22&projet=31>

- En complément aux informations diffusées auprès du grand public, un site Intranet, dont l'accès est réservé aux partenaires, a été créé à travers le système sympa.archi.fr pour faciliter l'échange et le travail à distance. Ce système permet notamment l'échange des courriels (qui restent ensuite dans les "archives" du site), le dépôt et la consultation des documents.

- Des [plaquettes de présentation](#) du projet ont été rédigées, imprimées et envoyées aux associations nationales pour diffusion dans les pays. Elles serviront également comme appui aux chargés d'étude dans la conduite de l'enquête initiale.

EN BREF...MISSIONS, ATELIERS, REUNIONS

Préparation des ateliers au Mali

Le Pr. Bani Touré, coordinateur de l'Institut Universitaire de Développement territorial de l'Université de Bamako s'est rendu en France en juin dernier.

Cela a permis d'organiser plusieurs sessions de travail en présence de partenaires et personnes ressources, et d'avancer sur l'organisation pratique ainsi que sur les contenus des ateliers au Mali. Une réunion préparatoire avec M. Tandjigora, secrétaire général de la ville de Bamako, a également eu lieu à Paris, le 28 juin.

Colloque « Villes et universités au service du développement local », Lausanne 20-21 octobre : présentation du projet

Ce colloque, qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AIMF à Lausanne, les 20 et 21 octobre 2010, nous donnera l'opportunité de présenter le projet devant les membres de l'association.

L'approche participative du projet, qui consiste dans l'établissement d'un partenariat fort entre collectivités et instituts de formation pour l'élaboration de stratégies de formation pertinentes à l'attention des élus et techniciens, sera mise en avant comme exemple de collaboration entre villes et université au profit du développement local. Les modules de formation ainsi élaborés, par une équipe multidisciplinaire et intersectorielle, ont vocation à être pérennisés, à travers la volonté des partenaires de formation d'ancrer progressivement le renforcement des capacités des collectivités locales dans leurs cursus.

Il s'agit d'une première expérience pilote, conçue de façon à être « transférable » à d'autres pays ou régions du monde, et qui pourra être élargie à d'autres thématiques.

Calendrier prévisionnel des activités sur les trois ans

Le calendrier suivant pour les activités de formation du projet est proposé à l'ensemble des partenaires et sera validé officiellement lors du 1^{er} Comité de pilotage :

2010 :

- Mars – septembre : étude et analyse.
- 4-10 octobre : séminaire de sensibilisation élus et techniciens à Bamako et Ségou (Mali)
- 4-10 décembre : séminaire de sensibilisation élus et techniciens en Mauritanie

2011 :

- Mars : séminaire régional d'échange entre élus à Praia (Cap Vert)
- Juillet : séminaire national de sensibilisation élus et techniciens au Bénin
- Octobre : module régional d'approfondissement (1 mois) pour les techniciens, EPA (Bénin)

2012 :

- Janvier = module régional d'approfondissement (1 mois) pour les techniciens, EPA (Bénin)
- Mars = séminaire régional d'échange entre élus à Grand Bassam (Cote d'Ivoire)
- Septembre = séminaire national de sensibilisation élus et techniciens au Sénégal.

Quel est à votre avis le rôle d'un élu dans la prise en compte de la diversité des patrimoines culturels de sa population et dans l'impulsion des projets « patrimoniaux » ?



Il est unanimement reconnu que la connaissance de ses racines culturelles et sociales est d'une importance fondamentale pour l'individu et la communauté dans laquelle il vit. Le patrimoine nous donne des informations sur le passé et désigne à la fois des éléments matériels et immatériels reconnus et appropriés collectivement pour leur valeur de témoignage et méritant d'être protégés, conservés et mis en valeur. Il est un instrument qui unifie les populations et participe de l'esthétique de nos villes qui se modernisent de façon accélérée.

Aujourd'hui, on peut observer que la ville de Bamako souffre d'encombrements à mettre éventuellement en lien avec un manque de visions pour le développement du territoire urbain. L'accroissement de la population ainsi que les transformations engagées par l'homme sur son environnement favorisent la vulnérabilité des œuvres et des ressources naturelles de la ville qui sont des biens qui ne sont pas éternels. Certains sont perdus et des menaces de détérioration ou de destruction demeurent sur d'autres.

Dans une citée comme Bamako, aucune action pérenne ne peut se développer efficacement sans un regard sur ce qui a été et ce qui nous construit. Aborder alors la question du patrimoine est l'occasion de regarder le cadre stratégique du développement de la ville de Bamako.

Compris dans le rôle d'un élu dans la prise en compte de la diversité des patrimoines culturels de sa population et de l'impulsion des projets patrimoniaux, le patrimoine est porteur de sens et de cohésion sociale. A cet titre l'élu doit développer des stratégies de rappel en mémoire des grands faits de société, mobiliser les synergies autour des grands symboles que partagent ses communautés urbaines ou simplement les préoccupations du moment telles que la valorisation, la construction identitaire et la transmission à l'identique du patrimoine à d'autres générations.

Sa protection révèle un croisement entre sa connaissance et le choix d'un devenir.

L'action prioritaire à mener devant cette situation est la prise de conscience de tous devant le problème d'urbanisation. Pour que la population puisse être impliquée efficacement dans la protection du patrimoine de Bamako, elle doit disposer d'abord, d'une information de base facilement accessible et ensuite être impliquée dans une gestion participative.

Dans ce cadre il faut développer :

- l'information, la sensibilisation et l'éducation au patrimoine qui facilitera son appropriation,

- la redynamisation des professionnels du patrimoine qui est nécessaire à l'expertise qui aidera à comprendre l'importance du patrimoine,
- l'appui la création de projets ou de structures culturelles de diffusion du patrimoine afin d'optimiser l'accès à la culture.

La sensibilisation et la formation sont des axes essentiels à renforcer pour changer les comportements et susciter la créativité au sein de la population. Par cette action, il s'agit d'amener les parties prenantes (les autorités, les services techniques, les médias et les populations) à prendre conscience de leur part de responsabilité dans la protection et dans la promotion du patrimoine de Bamako. Cette stratégie va promouvoir le patrimoine de Bamako et favorisera la construction d'un plan sectoriel ou d'une procédure de protection ou de promotion du patrimoine urbain.

Quel est votre sentiment par rapport au patrimoine culturel de votre ville ? Le percevez vous comme une contrainte ou comme une opportunité pour le développement ?

L'identité est le pendant de la notion du patrimoine culturel. Elle reflète aussi bien ce qui distingue que ce qui rassemble. Son qualificatif culturel confère à notre ville la connaissance de son histoire, l'appropriation d'une mémoire collective. La figure emblématique des trois caïmans s'impose comme une référence identitaire de Bamako. Les griots, en guise de flatterie chantaient Bamako en ces termes : « bama Niaré, taaba Niaré, seginba Niaré. Ka don ni Kèmè ye, ka bo ni bakelen ye. Ka don ni bakelen ye, i bolo lakolon ka bo ni hère ni nisodiya ye ». Cette devise est traduite par « Bamako est Niaré, qui vient à Bamako est Niaré, qui part de Bamako est Niaré ; qui entre à Bamako avec 500 f en sort avec 5000f ; qui entre à Bamako avec 5000 f en sort les mains vides mais le cœur en fête ». Voilà une manière très poétique de décrire Bamako comme une ville riche et conviviale.

Le patrimoine est donc un atout pour la construction de cette image identitaire et rayonnante qui favorise l'attraction de la ville.

Quels sont les principaux problèmes de votre commune en termes de protection et mise en valeur du patrimoine ?

La ville est certes riche en patrimoines mais la population et les acteurs responsables du développement urbain manquent d'une réelle prise de conscience patrimoniale. Ils ont des difficultés à percevoir ces biens culturels comme un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de valoriser. La population, par ignorance, participe à la destruction de son patrimoine même si elle est consciente de l'esthétique de certains éléments.

Dans la terminologie bamanan du Mali, le patrimoine désignant l'héritage est traduit par « fatien » : la vérité du père». Il est ce que le père transmet à ses enfants. Il est l'héritage commun d'un groupe humain, d'une collectivité. Le « tien » peut se traduire aussi par altération. Le patrimoine est donc un bien exposé à la disparition si l'on ne prend garde.

Bamako dispose d'un ensemble de valeurs et de sites caractéristiques, divers et originaux. C'est autant l'architecture coloniale qui se dessinent dans le centre ville que les collines érodées du Point-G, de Koulouba, de Lassa, etc. C'est aussi des traces d'anciennes occupations qu'une terre de rencontre des hommes et des cultures. On peut observer aussi des paysages modulés par l'action de l'homme, des manifestations ou des événements à valeur historique ou sociale. Différents domaines comme les chants, les danses, les pratiques festives et les pratiques culinaires (savoir-faire et moments de convivialité) sont du quotidien de Bamako. Les croyances traditionnelles sont aussi importantes dans le patrimoine de Bamako. Le patrimoine de Bamako, dans son ensemble renvoie à des souvenirs, à l'esthétique et à la spiritualité. La toponymie inscrit aussi l'histoire de Bamako sur les lieux, les rues et accentue l'aspect monumental d'un bâtiment (rue Titi Niaré, lycée Fily Dabo

Sissoko, Marché Dossolo Traoré, etc.).

Les menaces sur ces patrimoines sont dues pour la plupart à l'ignorance et à la non-protection des éléments du patrimoine. L'insuffisance de l'information et de la formation de la population traduit l'incivisme et les actions de dégradations sur les supports de patrimoine que nous constatons régulièrement. Le manque de ressources humaines qualifiées et une définition imprécise des responsabilités augmentent les menaces sur le patrimoine de Bamako. Aussi des dispositions institutionnelles et réglementaires sur la protection du patrimoine qui existent, semblent insuffisamment mises à profit par les différents acteurs.

Que souhaitez-vous que le projet « patrimoine culturel et développement local » vous apporte en termes de connaissance ?

Aujourd'hui, le temps est à la recherche de ses racines, de l'authenticité qui se projette largement sur un monde urbain qui en a besoin.

Il est une nécessité certaine de développer des mécanismes de valorisation et de formation du public de Bamako. La « mise en patrimoine » apparaît donc comme une forme de formation et de sauvetage de la disparition du patrimoine face à une nécessaire « modernité » de la ville.

Bamako a certes besoin d'échange d'expérience mais aussi des initiatives pédagogiques de diffusion du patrimoine par l'établissement d'un cadre de présentation et de formation au patrimoine culturel. Ce cadre favorisera les échanges entre créatifs porteurs de cette culture et les différents acteurs du secteur. Il participera à son appropriation et à sa protection par les populations. Il proposera des expositions de prestige, des visites guidées de sites historiques, des traditions et des savoirs locaux, des rencontres et des échanges culturels. Une occasion de présenter ce qu'il y a de patrimoine à Bamako, de voir comment on fait du patrimoine à Bamako et de cerner ce que les uns ou les autres en font.

Cette stratégie s'articulera autour de la sensibilisation et de l'éducation des populations sur les richesses patrimoniales de Bamako sous forme :

- d'accès public par le biais d'un site internet,
- d'accès plus large sur place de l'ensemble du fonds patrimonial par des expositions thématiques dans des lieux de diffusion (par exemple : Bamako, 1908-2008 a fait l'objet d'une exposition temporaire spécifique au musée de Bamako en 2008) et aussi des expositions itinérantes dans les communes de Bamako ;
- des productions et des mises à disposition de documents textuels, sonores et audiovisuels sur la ville de Bamako.



Ce programme, financé par l'Union Européenne et l'AIMF, est mis en œuvre en partenariat avec :

Association Internationale des Maires Francophones, Association Nationale des Communes du Bénin, Association Nationale des Municipalités du Cap Vert, Association des Municipalités du Mali, Association des Maires de Mauritanie, Association des Maires du Sénégal, Partenariat pour le Développement Municipal, Ville de Grand Bassam, Ville de Praia, Communauté urbaine de Nouakchott, Ville de Bamako, CRAterre, Institut supérieur des Arts et Culture de Dakar, Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Nouakchott, Université de Bamako, Ecole du Patrimoine Africain, Directions du patrimoine culturel de Bénin, Cap Vert, Mali, Mauritanie et Sénégal et l' UNESCO (Centre du patrimoine mondial, Convention France-UNESCO).